



VILLE DE BRIVE

Cité gaillarde

Brive-la-Gaillarde, le 6 JAN. 2022

APPEL A CANDIDATURES INTERNE ET EXTERNE

La Ville de Brive-la-Gaillarde
recherche
pour son Service Espaces Verts

Un(e) Arboriste Grimpeur(se)
(Catégorie C)

Sous l'autorité du Responsable de la Régie Espaces Verts, vous aurez pour missions principales :

MISSIONS PRINCIPALES

- Tailles, abattage ou démontage des arbres de toutes dimensions sur le domaine public communal (voiries, écoles, parcs et jardins, espaces naturels...);
- Soins et pérennisation du patrimoine arboré ;
- Repérage et sécurisation des arbres à risque.

ACTIVITES LIEES AU POSTE

- Utilisation de nacelles VL, PL ;
- Utilisation de broyeurs attelés, transports de rémanents PL ;
- Evacuation des rémanents de chantier ;
- Signalisation et organisation de chantiers sur le domaine public ;
- Alerte sur les problèmes sécuritaires liés aux arbres ;
- Réalisation de traitements phytosanitaires, soins spécifiques sur les arbres ;
- Assurer le contrôle et la maintenance de premier niveau des engins de chantier, du matériel de grimpe et de taille ;
- Participation aux différentes actions du service et de la Ville.

Savoirs

- Connaissance des espèces, de la biologie et des pathologies principales des arbres ;
- Respect des règles et consignes de la hiérarchie en matière d'hygiène et sécurité au travail ;
- Organisation et protection de chantier sur le domaine public.

Savoir-faire

- Techniques de taille, de soin et de plantations des arbres ;
- Techniques d'abattage simples et complexes des arbres en milieu urbain ;
- Techniques d'accès et d'évolution dans les arbres de toute hauteur ;

Savoir-être

- Sens du travail en équipe ;
- Communiquer les informations de terrain au technicien responsable ;
- Sens de l'écoute, courtoisie et pédagogie avec le public.

QUALIFICATIONS REQUISES

Diplômes requis

- Exigé : Certificat de spécialisation d'arboriste grimpeur ;
- Souhaité : Brevet Professionnel Agricole Travaux Forestiers Bucheronnage manuel.

Permis

- Permis B obligatoire, permis C souhaité ;
- Permis CACES nacelle souhaité.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Poste à temps complet : 35 heures par semaine, du lundi au vendredi ;

Lieu de travail : Centre Technique Municipal, avenue Cyprien Faurie, ville de Brive et périphérie ;

Horaires : - Hiver : 7h30-11h45/13h00-17h30 sur 4 jours ;
- Eté : 7h-11h45/13h30-17h30 sur 4 jours ;
- Périodes caniculaires : 6h-13h sur 5 jours ;

- Planification des congés en fonction des obligations de service ;
- Disponibilité lors d'évènements climatiques exceptionnels ;

Relation dans le poste : Sous la responsabilité du Technicien et du chef d'équipe, travail en équipe, contact avec le public.

Spécificités liées au poste

- Travail en hauteur - Travail en extérieur ;
- Travail en environnement bruyant - Bonne condition physique ;
- Manipulation d'outils dangereux - Disponibilité, rigueur et polyvalence.

Consignes liées au poste

- Port obligatoire de la dotation vestimentaire ;
- Port obligatoire des équipements de protection individuels.

Pour tous renseignements complémentaires, merci de bien vouloir contacter :

Monsieur Régis PETITPAS
Responsable des Régies Espace Public
au 05 55 18 15 98

Merci de bien vouloir adresser votre candidature
(Lettre de motivation + CV +
dernier arrêté de situation administrative pour les fonctionnaires)
en précisant l'intitulé du poste

à :

Monsieur Frédéric SOULIER,
Maire de Brive-la-Gaillarde
Hôtel de Ville - BP 80433 - 19312 BRIVE Cedex
ou par mail en pdf: drh@agglodebrive.fr

avant le :

- 6 FEV. 2022

Le Directeur Général des Services



François HITIER